RENFREW PRO™
Ruban de Hockey

Fiche TECHNIQUE

PROBLADE ™ 102R - Season Tape Pack - Stick

Renfrew Pro Pack de Rubans de Saison - Bâton

DESCRIPTION

Notre pack de rubans de saison Renfrew Pro comprend 20 rouleaux de ruban pour vous ou votre équipe pour la saison. Faites votre choix parmi nos rubans Pro-Blade blancs ou noirs ou notre pack combiné qui contient du ruban blanc, du noir et du ruban protège-tibia transparent Polyflex. Nos rubans en toile Pro-Blade sont spécialement conçus pour les bâtons de hockey en composite d'aujourd'hui et présentent une formule adhésive avancée appliquée à une base de toile en polyester/coton, pour un ruban en toile plus résistant à l'usure. Notre ruban protège-tibia transparent Polyflex est spécialement formulé pour assurer suffisamment d'élasticité et de mémoire pour maintenir les protège-tibias et autres équipements sportifs bien en place.

CARACTERISTIQUES

- Poignées et lames de bâton

AVANTAGES

- Excellent rapport qualité/prix pour toute la saison ou à partager avec votre équipe
- Disponible en cartons de 20 rouleaux : choisissez nos 20 rubans en toile Pro-Blade blancs ou noirs, nos 20 rubans Polyflex transparents ou notre pack combiné comprenant 6 rubans Pro Blade blancs, 4 rubans Pro-Blade noirs et 10 rubans Polyflex transparents
- Résistant à l'humidité
- Déchirable à la main

PROPRIÉTÉS TECHNIQUES

PRÉSENTATION STANDARD

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.

RECOMMANDATIONS

Application sur une surface :
Dérouler le film ou le ruban adhésif et appliquer le côté adhésif sur la surface de montage. Appliquer une pression ferme. La température d'application conseillée pour obtenir les meilleurs résultats possibles est de 18°C (65°F) ou plus. Il ne sera pas possible de réaliser un collage de qualité si l'adhésif et les matériaux de surface ne sont
pas tous les deux à une température égale ou supérieure à 18°C (65°F).

REMARQUE :
1. Lors de l'application de films adhésifs autocollants sur une surface quelconque, il faut s'assurer que cette surface est exempte de toute trace d'huile ou d'autre contaminant comme de la poudre, de la poussière ou un agent anti-collant. Les performances d'adhéion doivent êre soigneusement véifiés en cas d'utilisation sur des substrats contenant des plastifiants.

2. La duré de vie du produit est d'un an àpartir de la date d'expéition lorsqu'il est stockédans un endroit frais et sec àune tempéature inféieure à24° (76°). Les rouleaux doivent êre entreposé à plat.

Cette fiche technique n'est fournie qu'à titre indicatif par Scapa. Le contenu de cette fiche technique est considéré comme fiable mais son exactitude n'est pas garantie. Les résultats présentés dans cette fiche technique peuvent ne pas être pertinents pour tous les utilisateurs du produit et il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer l'adéquation du produit à l'usage prévu. Scapa décline expressément toute garantie expresse ou implicite, y compris au niveau de la qualité marchande et de l'adéquation à un usage particulier, dans toute la mesure permise par la loi et n'accepte aucune responsabilité (directe, indirecte ou consécutive) résultant de l'utilisation du produit ou de l'utilisation de la fiche technique. Scapa n'exclut pas sa responsabilité en cas de décès ou de blessures résultant de sa négligence ou d'une fraude. Scapa désigne Scapa Group plc et de ses filiales.